

## LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LILLE

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une Université, ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret 2024-841 du 16 juillet 2024 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le règlement intérieur de l'IEP de Lille, notamment ses articles 26 et 27 ;

Vu les résultats des scrutins des 13 et 14 novembre 2024 et des 12 et 13 novembre 2025 en vue de la désignation des représentants à la commission scientifique.

## ARRÊTE

**Article 1** - Sont nommés, jusqu'au prochain renouvellement de l'instance, membres de la commission scientifique de l'Institut d'études politiques de Lille, les personnels suivants :

- **Collège des professeurs des universités :**

Madame Sandrine LEVEQUE  
Monsieur Pierre MATHIOT  
Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE

- **Collège des autres personnels d'enseignement et de recherche :**

Madame Alice BEJA

Madame Elise JULIEN  
Monsieur Sami MAKKI  
Madame Delphine POUCHAIN  
Monsieur Eric SANGAR

**Article 2** - Le directeur général des services de l'Institut d'études politiques de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 14 novembre 2025

Etienne PEYRAT  
Directeur de l'Institut d'études politique de Lille

